

EcoFolio,
l'éco-organisme
des papiers.

www.ecofolio.fr

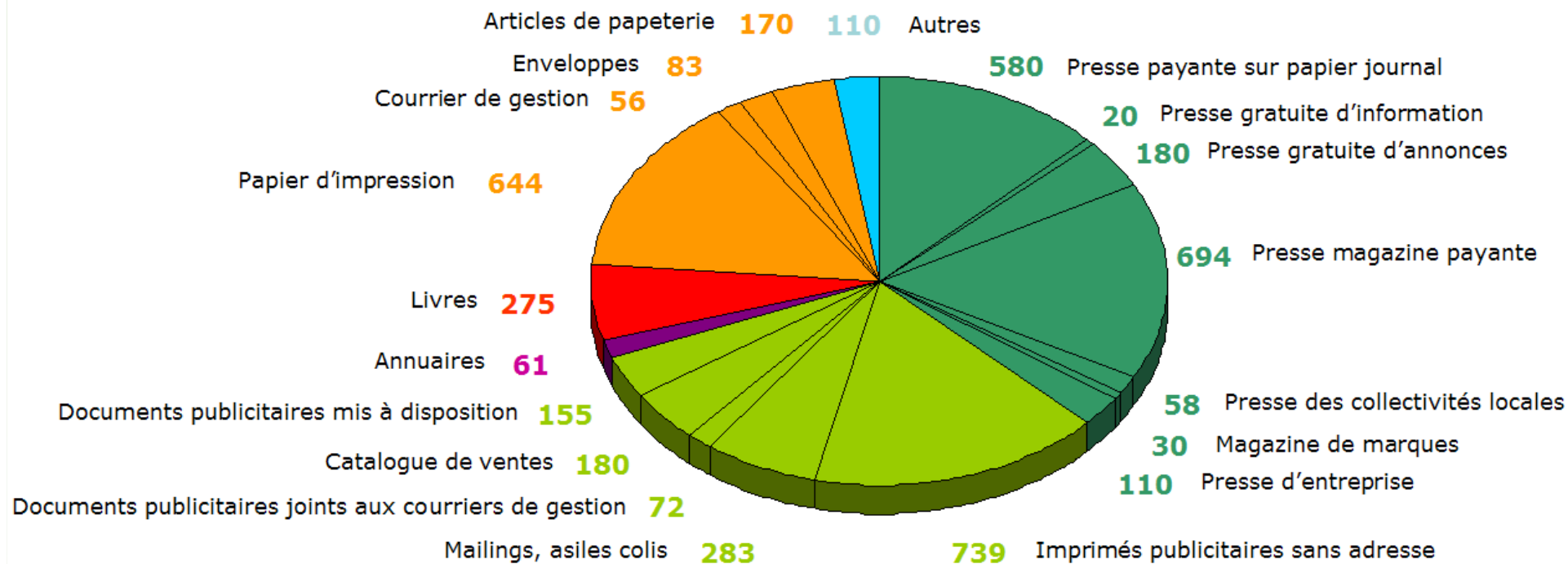
Agen 2008

Optimisation de la valorisation matière :
Quels partenariats possibles ?

Jérôme d'ASSIGNY



1 - Le gisement des imprimés papiers : 4,5 millions de tonnes



2 - La Responsabilité Elargie du Producteur (REP)

- Depuis 2006, une REP sur les producteurs (donneurs d'ordre) d'imprimés papiers instaurée par l'article L.541-10-1 du Code de l'environnement.
- Un principe de droit qui doit :
 - transférer la responsabilité en matière de gestion et/ou de financement des déchets des collectivités vers les producteurs
 - internaliser le coût de la « post-consommation » (collecte et traitement du déchet) dans le prix de vente du produit
 - inciter à la prévention et à l'éco-conception

3 - Article L541-10-1 C. de l'environnement : avant le 1^{er} juillet 2008

○ **Sont concernés tous les imprimés :**

- quelle que soit leur nature ou fonction
- **mis à disposition** (locaux commerciaux...) ou **distribués** (boîtes aux lettres, parties communes des immeubles, lieux publics ou voie publique)
 - **sans demande préalable**
 - **gratuitement**
 - aux **particuliers**

○ **Les exemptions :**

- les publications de presse au sens de l'article 1^{er} de la loi n°86-897 du 1^{er} août 1986
- les imprimés des services publics, quand une loi ou un règlement leur fait obligation de diffuser l'information contenue dans ces imprimés gratuits à l'intention des particuliers
- la distribution d'envois de correspondance au sens de l'article 1^{er} du Code des postes et télécommunications électroniques

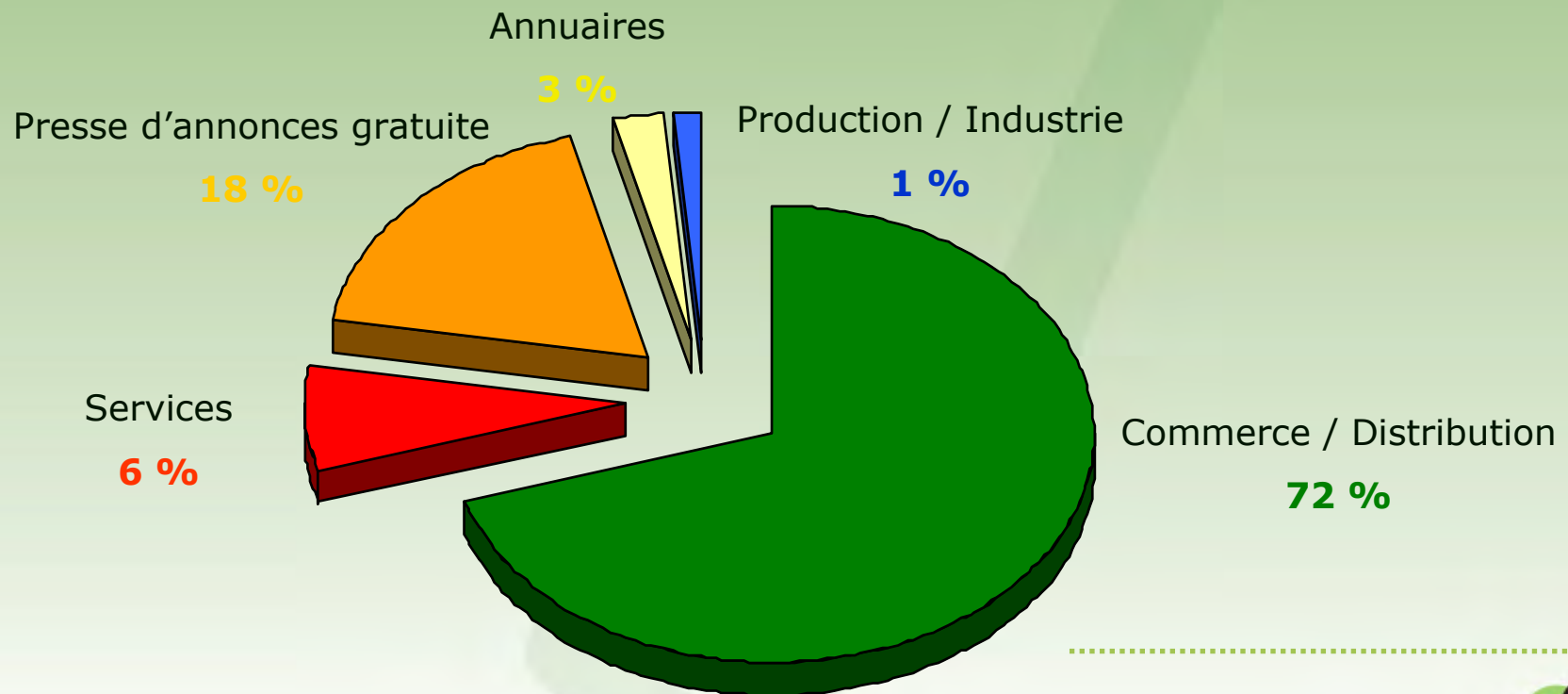
3 - Article L541-10-1 C. de l'environnement : au 1^{er} juillet 2008

- Une modification de l'article L. 541-10-1 intervenue dans la LFI 2008 (art.84)
- **Passage d'un système partiel à un assujettissement global des papiers**
- Système progressif :
 - à compter du **1^{er} juillet 2008**, seront aussi concernés le publipostage, les catalogues de toute sorte, les magazines de marque et la presse d'entreprise, (...).
 - à compter du **1^{er} janvier 2010**, les papiers « bureautiques » ainsi que, par voie de conséquence, les envois de correspondance autres que le publipostage.

Un décret d'application est prévu.

5 – Adhérents : bilan des campagnes d'adhésion

- Campagne d'adhésion 2007 (tonnages 2006) :
950 000 tonnes d'imprimés papiers
- Campagne d'adhésion 2008 (tonnages 2007) :
980 000 tonnes d'imprimés papiers



6 – Collectivités : la contractualisation

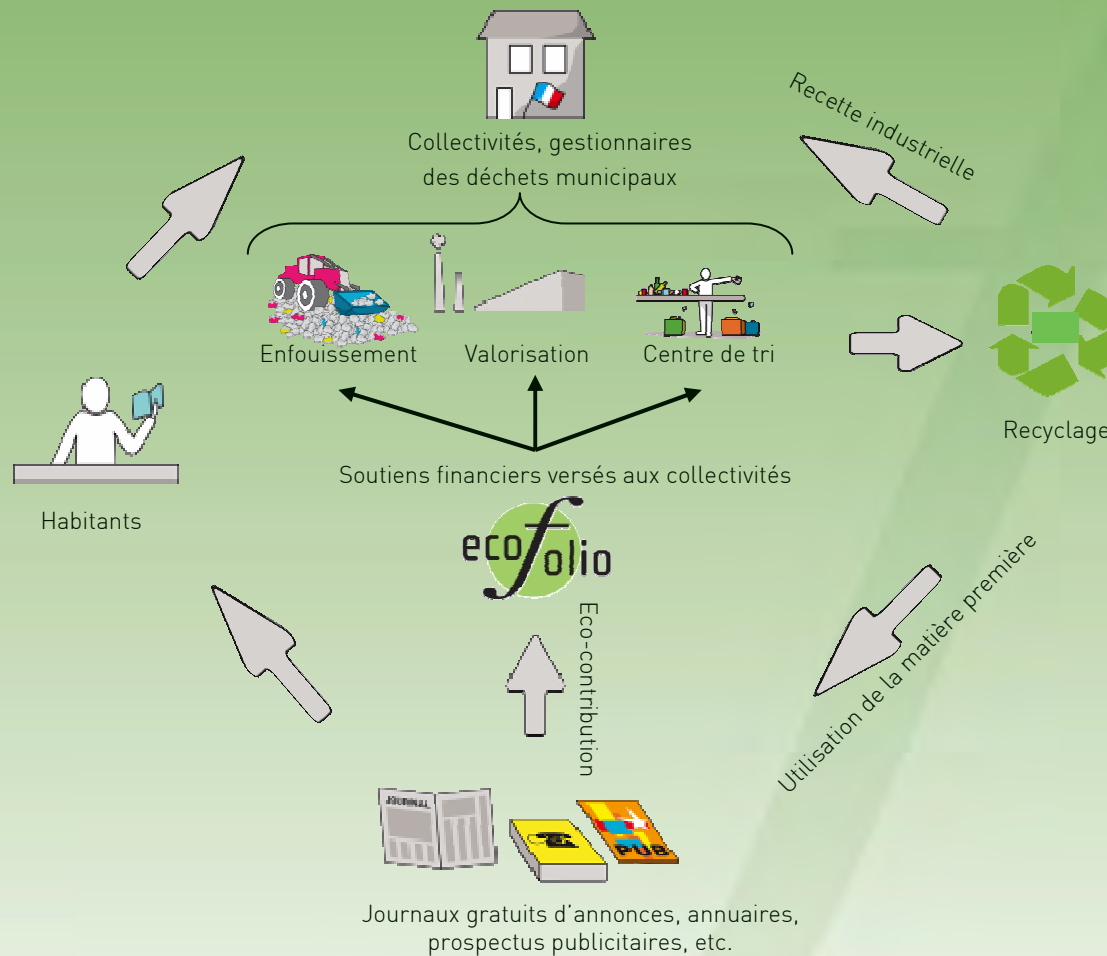
au 2 juin 2008

- 821 collectivités (**50,5** millions hab) sont inscrites sur l'Extranet
- 560 collectivités (**38** millions hab) ont édité leur Convention
- 451 collectivités (**31,4** millions hab) ont signé leur Convention

→ Une montée en puissance conforme aux prévisions

- Un déploiement territorial efficace
- La dématérialisation opérationnelle
- Un objectif de 40 Millions d'habitants (sept 2008)
- Des mesures financières exceptionnelles (jusqu'en 2009)

7 – la filière des imprimés papiers



→ Une incitation au recyclage